

# Conseil d'établissement Rencontre du 8 octobre 2019 19h00 Compte rendu

Nom	Représentant(e)	
Luly Marie-Hélène (1 <sup>re</sup> année)	Parents	
Hubert Vincent (1 <sup>re</sup> année)	Parents	
Aizel Zine Eddine (1 <sup>re</sup> année)	Parents	
Lehoux Louise (1 <sup>re</sup> année)	Parents	
Barnouin Laure (2 <sup>e</sup> année)	Parents	
Yacoubi Fatiha (2 <sup>e</sup> année)	Parents	
Normandin Caroline (2 <sup>e</sup> année)	Parents	
Benaziz Asma (2 <sup>e</sup> année)	Parents	
Mahtali Saida	Personnel enseignant	
Savignac Richard	Personnel enseignant	
Kendall Kate	Personnel enseignant	
Lauzon Nancy	Personnel enseignant	
Smith Francine	Personnel enseignant	
Perreault Isabelle	Personnel professionnel	
Lapointe Line	Personnel de soutien administratif	
Al-Shami Yahya foyer 501	Élèves	
Isteitiyeh Mona-Mae 502	Élèves	

# 1. Accueil, présentation des membres et vérification du quorum

Lorsque le quorum est confirmé, chaque membre du CÉ 2019-2020 procède à une courte présentation.

Clarification sur la présence d'un membre qui était substitut. Lors de l'assemblée générale, il y a eu ambiguïté en lien avec la durée du mandat d'un membre qui siégeait au CÉ l'année précédente. Ce dernier a manifesté le désir de laisser sa place et il y a eu nomination du substitut.

Lors de la réunion du CÉ, le point suivant a été soulevé : que les membres du CÉ auraient dû choisir le remplaçant étant donné que nous aurions dû traiter ce départ comme un départ avant la fin d'un mandat et que dans cette optique, le parent remplaçant devrait être choisi par les membres du CÉ.

Les vérifications nécessaires seront faites pour que ce point soit éclairci et fera l'objet d'un suivi à la prochaine rencontre.

#### 2. Points - suivi

Cahiers achetés par les parents et non utilisés. Un rappel a été fait à tous les enseignants pour que les cahiers achetés soient utilisés par les élèves.

Compte rendu du CÉ du mois d'avril.

Projet éducatif: Information à la rencontre du 13 novembre 2019. Une prolongation du délai a été demandée à la CSDM et accordée. L'analyse du sondage fait par les parents et les étudiants sera envoyée aux membres du CÉ.

# 3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté en y ajoutant un point au varia :

- Portes ouvertes (présence des parents du CÉ et de l'OPP)
- Conservatoire de musique

## 4. Élections

Trois postes étaient à pourvoir soit la présidence, la vice-présidence et la secrétaire.

Avant les élections chaque candidat(e) a fait une brève présentation.

#### 4.1 Présidence

Candidatures:

Madame Fatiha Yacoubi (13 votes) Madame Louise Lehoux (4 votes)

Réélection de madame Fatiha Yacoubi.

## 4.2 Vice-Présidence

#### Candidatures:

Louise Lehoux (8 votes)

Vincent Hubert (5 votes)

Asmae Benaziz (4 votes)

Louise Lehoux a été élue.

## 4.3 Secrétaire

Candidature: Line Lapointe

Élue à l'unanimité

# 5. Adoption du compte rendu de la rencontre du mois de juin 2019

Adoption avec l'ajout suivant :

Dans les présences, nous aurions dû lire : Isabelle Perreault et Asma Benazia

Adopté à l'unanimité.

## 6. Lecture et adoption des règles de régie interne

On demande une mise à jour de la Régie interne en ajoutant les points suivants: (fera l'objet d'un suivi lors de la rencontre du 13 novembre 2019)

- Le logo et identification de l'école,
- L'année courante du document,
- D'y ajouter les noms des parents et la fin des mandats de chacun,
- On demande d'y insérer un exemple d'ordre du jour.
- Revoir la règle de renouvellement des mandats des parents en y apportant des clarifications pour notre Régie interne.
- Il est demandé qu'il soit mentionné qu'une seule personne soit mandatée pour transmettre les informations. À ce propos, il tout de même fait mention que les comptes rendus sont publics et que tous peuvent les consulter.
- Un bilan devrait être fait en fin d'année.
- Il a aussi été discuté que l'heure de fin du CÉ, fixée à 22h dans la Régie interne, soit respectée et que le temps alloué à chaque sujet soit aussi rigoureusement respecté.
- Mettre en évidence en début les points de suivis pour qu'ils soient traités dès le début de la réunion.

#### 6. Discussion - membres de la communauté

Le rôle du représentant communautaire en est un de conseil, de lien avec l'école et de partage d'information sur les services offerts à la communauté.

Aucun organisme communautaire ne siège actuellement au CÉ. Une approche sera faite auprès d'un organisme (conservatoire de musique). On constate que plusieurs organismes sont très présents dans l'école, mais n'ont pas de représentant au CÉ.

La maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce sera également approchée pour faire partie de CÉ. À suivre.

#### 7. Calendrier des rencontres

Mercredi 13 novembre 2019 Jeudi 9 janvier 2020 Jeudi 20 février 2020 Jeudi 26 mars 2020 Jeudi 30 avril 2020 Jeudi 11 juin 2020

#### 8. Direction

Voir le point 9 - dossiers.

## 9. Dossiers

9.1 Budget de fonctionnement du CÉ

400\$

Les membres du CÉ doivent être en accord sur la façon dont cette somme doit être dépensée. L'assemblée offre de le mettre à la disposition des élèves. Ces derniers proposeront un projet au CÉ et, si le CÉ accepte le projet, la somme leur sera remise.

# 9.2 Budget de formation CÉ

400.00\$.

On demande à l'assemblée de réfléchir sur une formation qui serait intéressante pour tous. Suggestion: dépendance-écran, plans d'intervention, les troubles d'apprentissage. Il est suggéré que tous les membres du CÉ bénéficient de la ou les formations choisie(s).

# 9.3 Budget de l'école

Présentation des différents budgets

Fonds 1 Central – Géré par la CSDM – Salaire et avantages sociaux – structure minimale

Fonds 1 Local (école) 747 000.00\$ - Gestion de l'école

Fonds 4	Dons, dépôt de l'argent des campagnes de financement. Comme les dépenses se font dans les fonds 1 et 9, le CÉ doit autoriser un transfert (par résolution) du fonds 4 aux fonds 1 et 9.
Fonds 5	Agir autrement. Le salaire de deux employés impute ce budget soit un psychoéducateur et un surveillant d'élève.
Fonds 6	Enveloppes dédiées
Fonds 9	Argent des parents. L'argent provenant des parents est le fonds 9 et les factures sont aussi payées dans le fonds 9 (ex. : manuels, cahiers d'exercices, etc).

# Budget pour l'éducation à la sexualité

Ce budget sera utilisé pour des conférences, personnes-ressources dans le cadre du programme de l'éducation à la sexualité (ex. : infirmière, conférence, etc)

# Budget pour les frais en musique :

Cotisation annuelle obligatoire facturée aux parents

Est-ce qu'on a envoyé aux parents l'information? La direction confirme qu'on a informé les parents. Un démenti a été envoyé à cet effet au Journal de Montréal suite à l'article faisant mention que les parents n'ont pas reçu l'information. D'ailleurs un membre confirme avoir reçu l'information par courriel.

## L'explication sur les dépenses en musique :

Une ventilation du budget en musique a été faite et les dépenses respectent les modalités budgétaires 2018-2019. Toutes les dépenses sont faites en ayant en tête comme seul but, les besoins des élèves pour maximiser leurs apprentissages. Cependant, pour 2019-2020, le budget sera installé différemment dans le système pour en faciliter la lecture.

On précise que la tâche d'un enseignant en musique, comprend les cours hors horaire.

#### 9.4 Activités éducatives

## Tableau des sorties (pièce jointe):

Toutes les sorties sont préalablement acceptées en CPEPE.

Des précisions ont été faites concernant la sortie du 6 novembre 2019 au CÉGEP du Vieux-Montréal qui est une reconstitution d'un parquet de la bourse. Des élèves en technique administrative du Cégep y participent avec cinquante de nos élèves. Si plus de cinquante élèves veulent y participer, un tirage sera fait.

Sortie de M. Gauthier : journée théâtre : environ 35 élèves de l'atelier de théâtre sont touchés.

Festival des harmonies de Sherbrooke qui est le plus grand rassemblement du Canada. Cet évènement touche les élèves des secondaires 1, 2 et 3

- Le 15 mai 2020, jour de classe: 15 élèves musique-études (vents), secondaire 1, ainsi que le Jazz band sont touchés par cette activité.
- Le 16 mai, samedi, 16 élèves musique-études de secondaire 3, aucune absence.

Adoption des sorties à l'unanimité.

# 9.5 Retour sur l'assemblée générale du 19 septembre 2019

Lorsque l'assemblée était seulement une assemblée, le taux de participation était meilleur.

Un membre demande quels étaient les commentaires des enseignants : On mentionne que l'intention était bonne, mais pour les parents, ce n'était pas agréable compte tenu de l'attente.

Des membres soulèvent le fait que des écoles primaires avaient la même date pour leur assemblée. On suggère que les directions (des écoles primaires et secondaires) se parlent pour éviter que les rencontres soient le même soir. Il y avait des parents mécontents, agressifs et bruyants, des enseignants n'avaient pas de chaise. Rester dans les classes, serait apprécié des enseignants.

Pour la prochaine fois, il serait bon de créer une table d'information pour que les parents connaissent le rôle d'un CÉ et de l'OPP.

Aux annexes, tout s'est bien passé, pour l'annexe Terrebonne, on mentionne qu'ils auraient aimé que cette rencontre se fasse plus tôt dans l'année.

## 8.3.3 Suivi uniforme

Raphael U, notre fournisseur propose d'enlever certaines pièces d'uniforme qui ne se vendent pas.

Le CÉ est en accord avec cette proposition.

Toutefois, étant sensible au fait que des élèves ont ces pièces d'uniformes et qu'un coût est rattaché à ça, on demande combien de temps (ou d'années) la(les) pièce(s) enlevée(s) sera(seront) acceptée(s) à l'école? L'école fera preuve de souplesse en ce sens.

## 8.3.4 Échéancier travaux du CÉ

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

# 8.3.5 Expo-sciences /activité majeure

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

# 8.3.6 Activités parascolaires

Nouvelle mesure du gouvernement provincial en lien avec les activités parascolaires. Un parent rappelle que l'utilisation de ce budget doit être votée par le CÉ. La direction mentionne que les enseignants doivent être consultés pour connaître leurs besoins en activités. La résolution sera adoptée en janvier 2020.

La direction précise également que ce budget, dans le respect des balises, peut payer par exemple le technicien en loisirs, un entraîneur, les ateliers de cuisine à l'annexe Prud'Homme, etc. Des dépenses seront engagées dès maintenant.

Ce point sera rediscuté en réunion en janvier 2020.

## 8.3.7 Suivi des travaux à l'annexe

Ce point a été traité précédemment.

# 9. Point des enseignants

Les enseignants demandent au CÉ s'il est possible d'approuver automatiquement les sorties gratuites faites avec les élèves, surtout les élèves de l'accueil.

## 14. Varia

#### **Auditorium**

On a soulevé le point que le CÉ devrait approuver la location de l'auditorium. Il y a peut-être une opportunité de financement intéressant avec cet outil. Comme l'auditorium est la propriété de la CSDM, l'école Saint-Luc (CÉ) ne peut intervenir dans les choix des locataires.

#### **Portes ouvertes**

Des parents du CÉ et de l'OPP seront présents afin de se faire connaître auprès des nouveaux parents.

#### OPP

Des membres de l'OPP ont fait un travail considérable en façade du bâtiment en nettoyant, plantant, émondant, etc. L'école a reçu plus de 120 sacs de terre pour la réalisation des travaux.

L'OPP veut soutenir l'école pour réaliser différents projets. Ils peuvent aussi être des parents ressources auprès de certains jeunes. Éventuellement, la création d'une page Facebook pour faire connaître leur comité et informer les parents, les membres du personnel et les élèves sur les projets à venir et les inviter à apporter leur aide.

15. Levée de l'assemblée

22h10

Fatiha Yacoubi 'Présidente

Patrice Forest Directeur